

Évolution du marché du travail dans les MRC

Bilan de l'année 2018

Par Stéphane Ladouceur



Faits saillants

- De manière générale, le marché du travail est resté dynamique au Québec en 2018 ; le nombre de travailleurs a progressé pour une neuvième année consécutive et le taux de travailleurs a atteint un sommet inégalé de 78,1 %, en hausse de 1,1 point de pourcentage par rapport à 2017. Quant au revenu d'emploi médian, il a connu sa plus forte croissance depuis 2007.
- Ce sont principalement les municipalités régionales de comté (MRC) situées dans les grands centres urbains comme Montréal, Québec, Gatineau et Sherbrooke qui affichent les hausses les plus importantes du nombre de travailleurs en 2018. En revanche, des baisses sont observées dans plusieurs MRC des régions éloignées des grands centres telles que la Côte-Nord, le Bas-Saint-Laurent et l'Abitibi-Témiscamingue.
- Le taux de travailleurs progresse, pour sa part, dans 100 des 104 MRC que compte le Québec. Sur l'île de Montréal, le taux augmente de 1,5 point de pourcentage en 2018, soit la plus forte hausse sur le territoire depuis 2007.
- En 2018, le revenu d'emploi médian des 25 à 64 ans croît dans l'ensemble des MRC. Avec un bond de plus de 9 % de son revenu d'emploi médian, la MRC de Minganie sur la Côte-Nord connaît la plus forte croissance au Québec, et ce, malgré une baisse du nombre de travailleurs enregistrée sur son territoire.
- Les revenus d'emploi des 25-64 ans tendent à être plus élevés dans les MRC des régions métropolitaines de Québec et de Gatineau ainsi que dans celles situées en périphérie de l'île de Montréal. Il en est de même dans plusieurs MRC se trouvant dans des régions dont l'économie est fortement liée à l'exploitation des ressources minières, telles que la Côte-Nord et l'Abitibi-Témiscamingue.

Ce bulletin donne un aperçu de la situation du marché du travail dans les 104 MRC du Québec en 2018. L'analyse s'appuie principalement sur trois indicateurs élaborés par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) à partir des données fiscales des particuliers de Revenu Québec, à savoir le [nombre de travailleurs](#), qui correspond au nombre de personnes qui occupent un emploi (employés ou travailleurs autonomes), le [taux de travailleurs](#) (part des travailleurs dans la population âgée de 25 à 64 ans) ainsi que le [revenu d'emploi médian](#) des 25 à 64 ans.

Ces indicateurs sont expliqués en détail dans le [glossaire](#), à la fin de ce bulletin. En plus de comparer les données provisoires de 2018 avec celles de 2017 afin de permettre une meilleure compréhension de l'évolution récente du marché du travail, cette publication met en évidence les disparités, souvent importantes, qui subsistent entre les MRC. Ce bulletin s'intéresse aussi à la situation du travail autonome et à son importance relative dans les différentes MRC québécoises.

Le nombre de travailleurs continue de croître

Selon les données provisoires de 2018, le nombre de travailleurs âgés de 25 à 64 ans s'élève à 3 465 228 dans l'ensemble du Québec, en hausse de 2,1 % par rapport à 2017. Cette croissance est semblable à celle enregistrée en 2017 (+ 2,2 %), mais nettement plus forte que celle observée en 2016 (+ 0,9 %). La hausse en 2018 s'est faite entièrement du côté des employés, le nombre de travailleurs autonomes enregistrant une deuxième baisse annuelle consécutive.

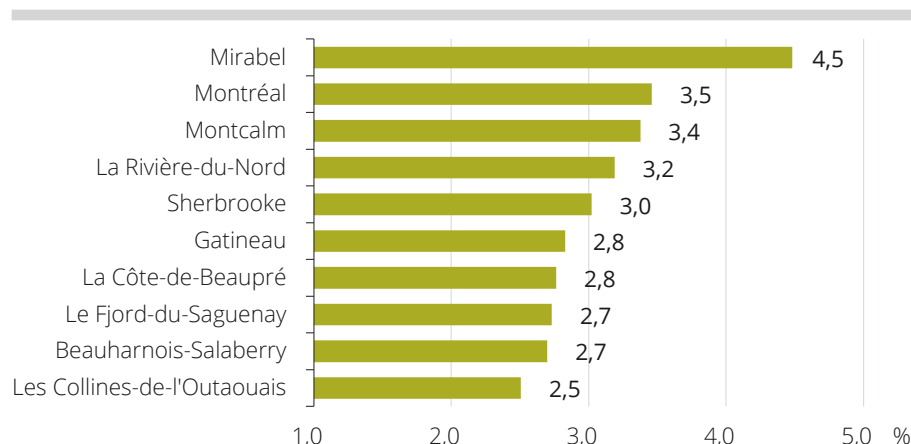
À l'échelle infraprovinciale, la croissance se manifeste principalement dans les grands centres urbains, et plus particulièrement dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal. En effet, plus de 70 % de la hausse au Québec est attribuable aux MRC situées en partie ou en totalité à l'intérieur des limites géographiques de la RMR montréalaise. D'ailleurs, parmi les 10 MRC affichant les plus fortes croissances en 2018, cinq se trouvent dans cette région métropolitaine. Parmi celles-ci, l'île de Montréal ainsi que trois MRC situées dans la couronne nord de la métropole, à savoir La Rivière-du-Nord, Montcalm et Mirabel se distinguent avec un taux de croissance supérieur à 3,0 %. Signalons que Mirabel connaît pour une deuxième année d'affilée la plus forte progression de la province.

Les MRC situées dans les autres régions métropolitaines du Québec font également bonne figure en affichant généralement des croissances supérieures à 1,0 %. C'est le cas entre autres des MRC de Gatineau et des Collines-de-l'Outaouais, situées partiellement ou entièrement dans la partie québécoise de la RMR d'Ottawa-Gatineau, de la MRC de Sherbrooke, qui se trouve dans la RMR du même nom, et de plusieurs MRC situées en partie ou en totalité dans la région métropolitaine de Québec (La Jacques-Cartier, La Côte-de-Beaupré et Québec).

En revanche, 27 MRC subissent une diminution du nombre de travailleurs de 25 à 64 ans en 2018. Les MRC qui accusent une baisse se concentrent principalement dans les régions administratives plus éloignées des grands centres urbains, comme la Côte-Nord, le Bas-Saint-Laurent et l'Abitibi-Témiscamingue. Sur la Côte-Nord, cinq des six MRC connaissent un recul, dont Caniapiscau et Minganie. Il s'agit pour cette dernière MRC d'une sixième baisse annuelle consécutive et qui est attribuable en grande partie au ralentissement des activités liées à la construction du complexe hydroélectrique de la Romaine, qui ont culminé en 2012-2013 et qui doivent prendre fin en 2021.

Figure 1

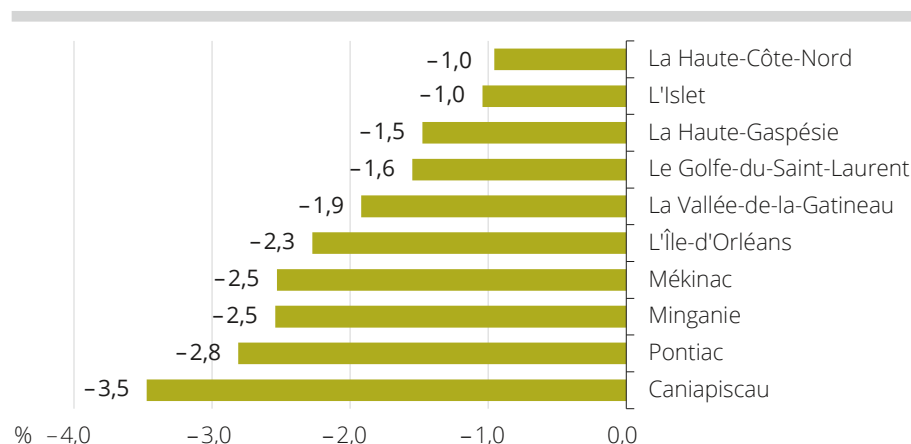
Les 10 MRC du Québec enregistrant la plus forte croissance du nombre de travailleurs de 25 à 64 ans, 2017-2018



Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

Figure 2

Les 10 MRC du Québec affichant la plus forte baisse du nombre de travailleurs de 25 à 64 ans, 2017-2018

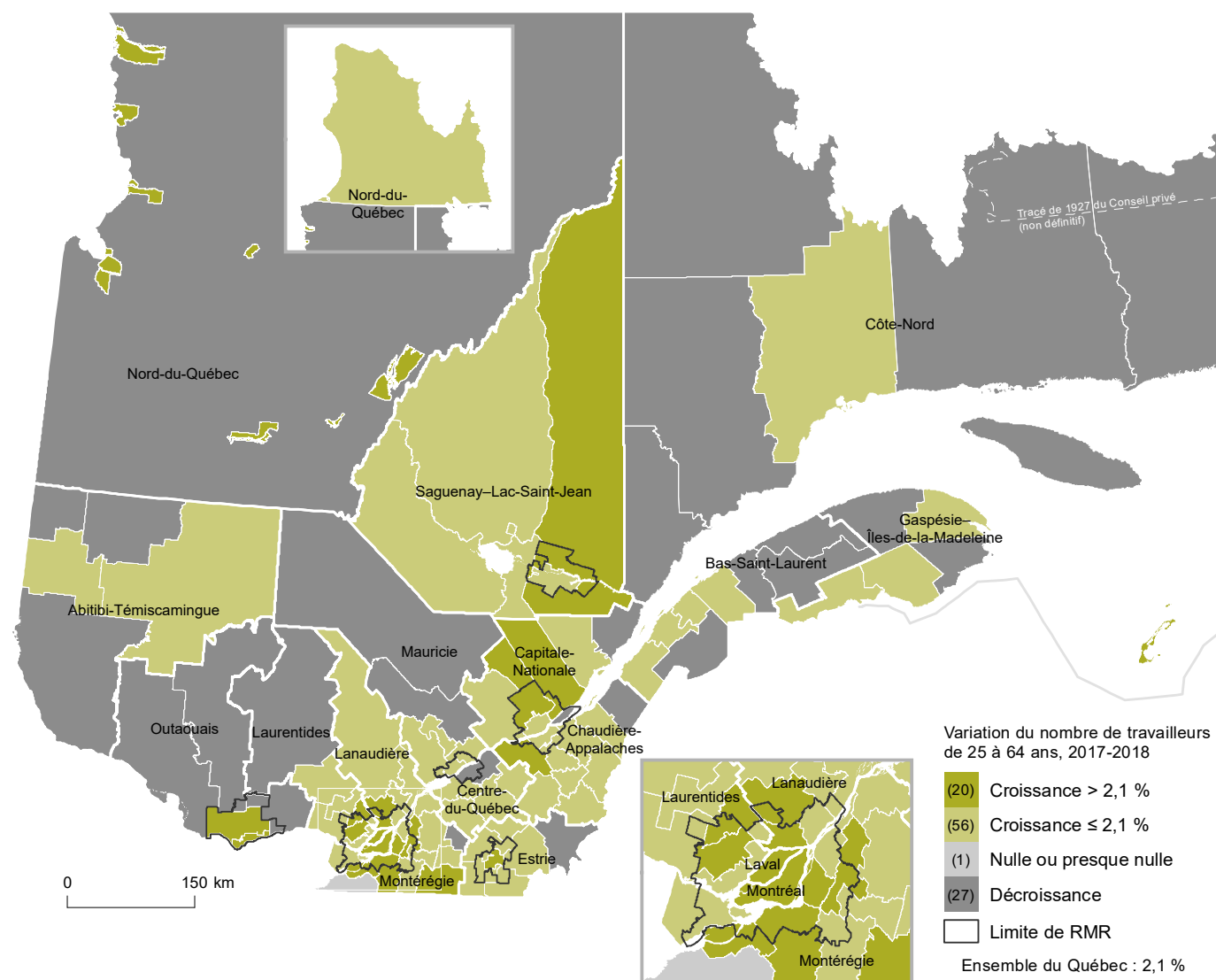


Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

Des baisses sont aussi enregistrées dans la moitié des huit MRC qui composent le Bas-Saint-Laurent, dont La Matanie et La Mitis, qui subissent les diminutions les plus importantes. En Abitibi-Témiscamingue, trois des cinq MRC enregistrent un recul du nombre de travailleurs, soit Témiscamingue, Abitibi et Abitibi-Ouest. Dans ces territoires témiscabitiens, la population en âge de travailler ne cesse de décroître, ce qui a évidemment

une incidence négative sur l'évolution du nombre de travailleurs. Ce phénomène s'observe également dans les MRC du nord de l'Outaouais, comme Pontiac et La Vallée-de-la-Gatineau, deux territoires où l'âge médian de la population dépasse les 50 ans et qui figurent parmi ceux qui affichent les plus importants reculs du nombre de travailleurs en 2018.

Variation du nombre de travailleurs de 25 à 64 ans, MRC du Québec, 2017-2018



Sources : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec (données sur la variation du nombre de travailleurs).
Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (limites administratives).

Or, ce ne sont pas tous les territoires éloignés des grands centres urbains qui affichent une baisse du nombre de travailleurs. Les MRC éloignées des zones métropolitaines ayant sur leur territoire une agglomération de recensement¹, donc comptant sur un centre urbain de taille

intermédiaire, tirent généralement mieux leur épingle du jeu et continuent de voir leur nombre de travailleurs croître en 2018. C'est le cas, entre autres, de Rimouski-Neigette et de Rivière-du-Loup dans le Bas-Saint-Laurent, de Sept-Rivières sur la Côte-Nord, ainsi que de Rouyn-Noranda et de

La Vallée-de-l'Or en Abitibi-Témiscamingue. Ces MRC affichent toutefois un taux de croissance plus faible que celui observé dans l'ensemble du Québec.

1. Une agglomération de recensement (AR) est formée d'une ou de plusieurs municipalités adjacentes situées autour d'un noyau comptant au moins 10 000 habitants. Pour être incluses dans une AR, les autres municipalités adjacentes doivent avoir un degré d'intégration élevé avec le noyau, lequel est déterminé par le pourcentage de navetteurs établi d'après les données sur le lieu de travail. Au Recensement de 2016, le Québec comptait 24 AR, dont Rimouski, Rivière-du-Loup, Baie-Comeau, Val-d'Or et Rouyn-Noranda.

Portrait des travailleurs autonomes¹

En 2018, le Québec compte 292 070 travailleurs autonomes de 25 à 64 ans au sein d'entreprises non constituées en société, ce qui représente 8,4 % des particuliers occupant un emploi. Parmi ces travailleurs, 50,6 % sont des femmes et 49,4 % sont des hommes. C'est seulement depuis 2017 que les femmes sont majoritaires chez les travailleurs autonomes.

Depuis 2012, le nombre de travailleurs autonomes tend à diminuer au Québec. Le repli s'est même accéléré en 2018, avec une baisse de 1,2 % qui survient après celle de 0,7 % enregistrée un an plus tôt. Le recul touche plus les

hommes que les femmes, et il se manifeste principalement dans l'industrie de la construction, dans le secteur de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse ainsi que dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale.

De manière générale, le travail autonome tend à croître plus rapidement lorsque les conditions du marché du travail sont plus difficiles (Picot et Heisz, 2000). La récession économique qu'a connue le Québec en 2008-2009 le montre bien : alors que le nombre d'employés diminuait de 1,1 %, celui des travailleurs autonomes augmentait de 0,4 %.



© Pexels.com/Marcus Aurelius

Le nombre de travailleurs autonomes diminue en 2018

En 2018, le nombre de travailleurs autonomes diminue dans l'ensemble des MRC de la province, sauf dans huit territoires supralocaux, dont Montréal, Laval et Longueuil. La variation positive du nombre de travailleurs autonomes dans ces trois territoires de la région métropolitaine de Montréal est attribuable essentiellement à l'industrie du transport de personnes, où des hausses annuelles de plus de 15 % sont observées. Cette croissance, amorcée en 2014 et encore vive, pourrait s'expliquer par le développement de l'économie de partage ou collaborative² dans l'industrie du transport par taxi.

Ce sont principalement les MRC éloignées des grands centres urbains qui subissent les baisses les plus marquées du nombre de travailleurs autonomes entre 2017 et 2018. C'est le cas, entre autres, de l'Administration régionale Kativik, d'Eeyou Istchee, de Mékinac, du Témiscamingue et du Rocher-Percé, où le nombre de travailleurs autonomes diminue de plus de 13 % par rapport à 2017. Pour le Témiscamingue, il s'agit d'une douzième baisse annuelle consécutive.

Notons qu'en 2018, toutes les MRC des régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Côte-Nord, du Nord-du-Québec, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et du Centre-du-Québec enregistrent un recul plus fort que celui observé au Québec.

Suite à la page 5

1. Pour la définition complète des travailleurs autonomes, voir le [Glossaire](#). Pour des explications sur la méthode d'estimation du nombre de travailleurs autonomes et les sources de données utilisées, veuillez consulter l'édition de juin 2018 du [Bulletin Flash – Évolution du marché du travail dans les MRC](#) (p. 4).
2. Statistique Canada (2017) définit l'économie du partage comme une activité facilitée par les plateformes numériques, sur lesquelles les gens louent leurs compétences (p. ex. la conduite automobile) et offrent leurs ressources (p. ex. la voiture) en échange de montants d'argent.

Part importante de travailleurs autonomes dans les MRC des Laurentides et de l'Estrie

L'importance du travail autonome varie beaucoup d'une MRC à l'autre. En 2018, 19 des 104 MRC affichent une proportion de travailleurs autonomes supérieure ou égale à 10,0 %. La MRC des Pays-d'en-Haut est celle qui compte la plus grande part de travailleurs autonomes : plus de 16 % des personnes en emploi âgées de 25 à 64 ans y exercent un travail indépendant. Dans ce territoire supra-local de la région des Laurentides, les travailleurs autonomes se concentrent principalement dans les industries des services professionnels, scientifiques et techniques ainsi que dans les services administratifs et de soutien. En plus des

Pays-d'en-Haut, deux autres MRC de la région des Laurentides présentent une part de travailleurs autonomes dépassant les 10 %, soit Les Laurentides (14,0 %) et Argenteuil (11,1 %). Notons que les travailleurs autonomes de ces MRC sont en moyenne nettement plus âgés que ceux de l'ensemble de la province.

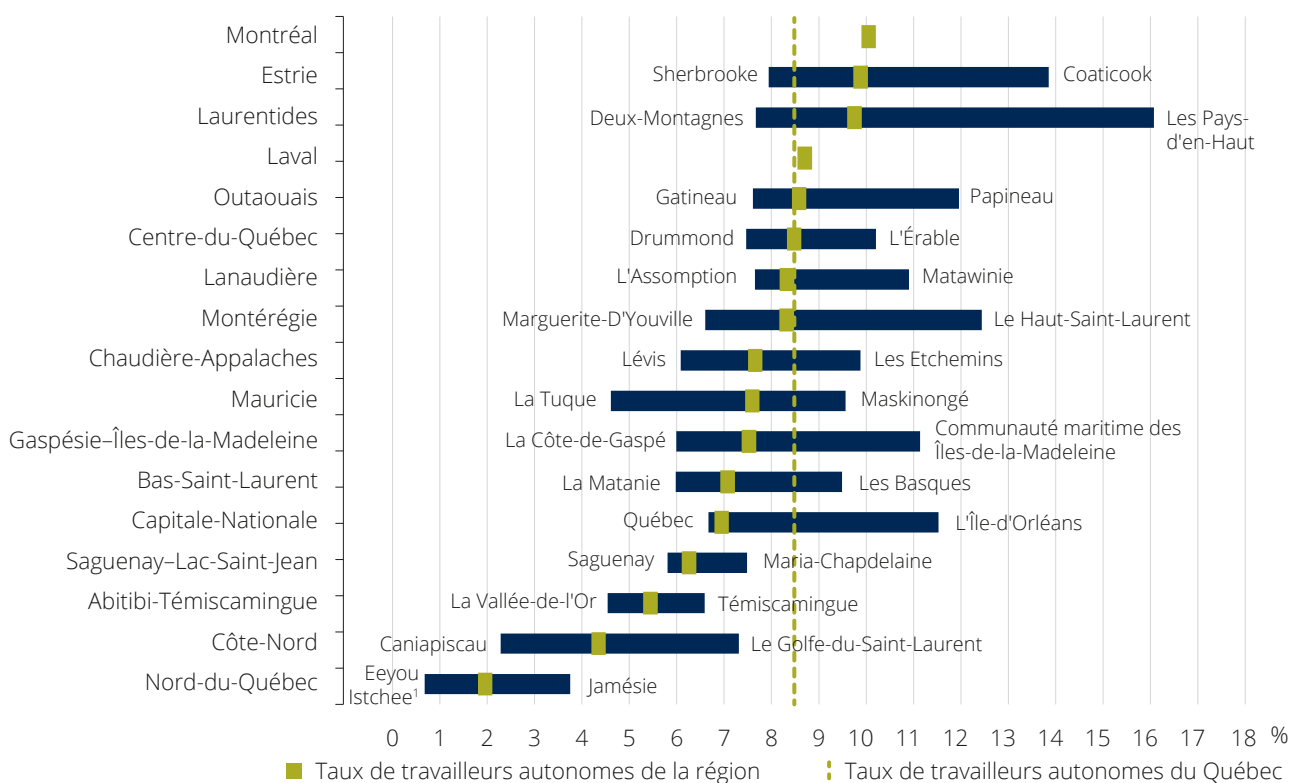
Le travail autonome au sein d'une entreprise non constituée en société occupe aussi une place relativement importante au regard de l'emploi dans la région de l'Estrie. En 2018, l'ensemble des MRC de la région, à l'exception de Sherbrooke, affichent un taux de travail autonome supérieur ou égal à celui observé au Québec. Par exemple, dans les MRC de Coaticook et du Haut-Saint-François, les proportions de travailleurs autonomes

sont respectivement de 13,9 % et 12,3 %. Dans chacune d'elles, plus du quart d'entre eux exercent leurs activités dans le secteur de l'agriculture.

À l'opposé, la part relative du travail autonome demeure inférieure à celle du Québec dans l'ensemble des MRC des régions administratives du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec. Ce sont d'ailleurs deux MRC du Nord-du-Québec qui enregistrent les taux de travail autonome les plus faibles de la province. Dans ces deux MRC nordiques, les travailleurs autonomes constituent moins de 1 % de l'ensemble des travailleurs de 25 à 64 ans.

Figure 3

MRC affichant le taux de travailleurs autonomes de 25 à 64 ans le plus faible et le plus élevé pour chacune des régions administratives du Québec, 2018

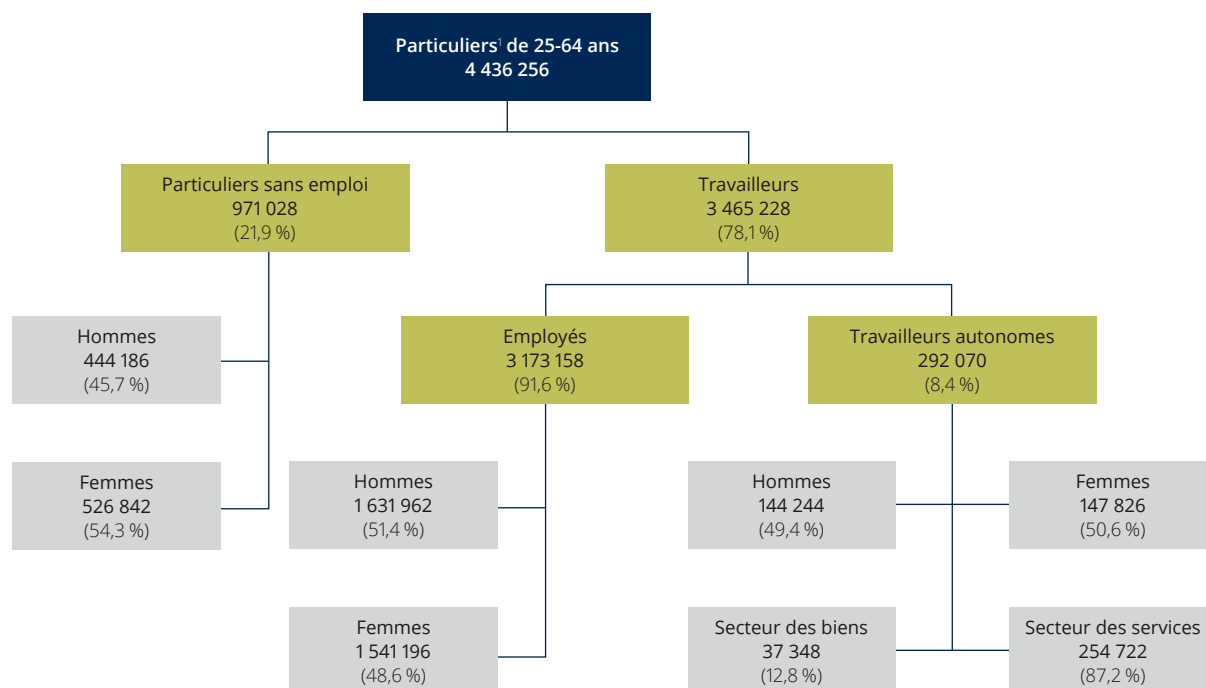


1. Nouveau toponyme officiel à venir.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

Figure 4

Organigramme des travailleurs de 25 à 64 ans au Québec en 2018



1. Sont compris les particuliers qui ont produit une déclaration de revenus au 31 juillet 2019 pour l'année d'imposition 2018 ainsi que les déclarants retardataires. Les retardataires, soit ceux qui transmettent leur déclaration de revenus après le 31 juillet 2019, sont estimés par l'ISQ à partir d'une méthode d'imputation déterministe.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

Taux de travailleurs

Depuis la fin de la récession économique de 2008-2009, le taux de travailleurs de 25 à 64 ans ne cesse de s'accroître au Québec et atteint en 2018 un sommet de 78,1 %. L'augmentation de 1,1 point de pourcentage en 2018 représente d'ailleurs la plus forte croissance des neuf dernières années. Cette hausse se manifeste dans la grande majorité des MRC du Québec. Seulement quatre MRC accusent un repli du taux de travailleurs entre 2017 et 2018, à savoir l'Administration régionale Kativik et Eeyou Istchee dans le Nord-du-Québec, Pontiac dans l'Outaouais et Le Golfe-du-Saint-Laurent sur la Côte-Nord.

Dans 36 des 104 MRC, le taux de travailleurs augmente avec plus de vigueur que dans l'ensemble du Québec. Avec une progression de 2 points de pourcentage de leur taux de travailleurs, les MRC de Sept-Rivières et du Fjord-du-Saguenay

Interprétation des estimations provisoires

Les estimations du nombre et du taux de travailleurs ainsi que du revenu d'emploi médian sont révisées régulièrement par l'Institut de la statistique du Québec. Les estimations de l'année la plus récente (2018) sont d'ailleurs sujettes à des révisions de plus grande ampleur, étant donné qu'elles reposent, en bonne partie, sur des données préliminaires. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'interprétation de l'évolution récente des principaux indicateurs du marché du travail dans les MRC.

sont celles qui enregistrent les hausses les plus marquées au Québec. D'ailleurs, toutes les MRC de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean enregistrent une croissance du taux de travailleurs supérieure à celle de l'ensemble du Québec. Outre la croissance notée au Fjord-du-Saguenay, les hausses les plus marquées dans cette région sont observées dans Le Domaine-du-Roy et Lac-Saint-Jean-Est.

Le taux de travailleurs progresse aussi de façon marquée dans la plupart des MRC du Centre-du-Québec. Avec une augmentation de 1,4 point de pourcentage de son taux, la MRC la plus peuplée de la région, Drummond, est celle qui enregistre la plus importante hausse.

À Montréal, le taux de travailleurs progresse de 1,5 point de pourcentage en 2018. Il faut remonter en 2007 pour observer une telle augmentation. Certaines MRC en périphérie de l'île de Montréal enregistrent également des hausses notables, comme Longueuil, Montcalm et Beauharnois-Salaberry.

Par ailleurs, dans plusieurs MRC éloignées des grands centres urbains, particulièrement dans celles aux prises avec un déclin important de la population en âge de travailler, le taux de travailleurs n'évolue pas dans la même direction que le nombre de travailleurs. En effet, plusieurs MRC qui accusent un recul du nombre de travailleurs en 2018 connaissent en revanche une augmentation de leur taux de travailleurs, comme La Haute-Côte-Nord, Manicouagan et La Mitis. Le taux de travailleurs grimpe dans ces territoires parce que la population âgée de 25 à 64 ans diminue à une cadence plus rapide que le nombre de travailleurs appartenant à ce même groupe d'âge.

Les MRC en périphérie de Montréal et de Québec se démarquent

Les taux de travailleurs les plus élevés continuent d'être observés dans les régions situées en périphérie des grands centres. Parmi les 24 MRC qui obtiennent des taux supérieurs à 80 %, 11 se trouvent dans la couronne de Montréal, et sept sont situées en partie ou en totalité dans la région métropolitaine de Québec, dont quatre dans la région administrative de Chaudière-Appalaches. Les MRC de Jamésie, de l'Administration régionale Kativik et de Caniapiscou font figure d'exception en étant les seules situées dans les régions dites éloignées où le taux de travailleurs dépasse 80 %. La MRC de Caniapiscou affiche d'ailleurs, pour une deuxième année consécutive, le taux de travailleurs le plus élevé au Québec, et ce, en dépit d'une baisse du nombre de travailleurs observée en 2018.

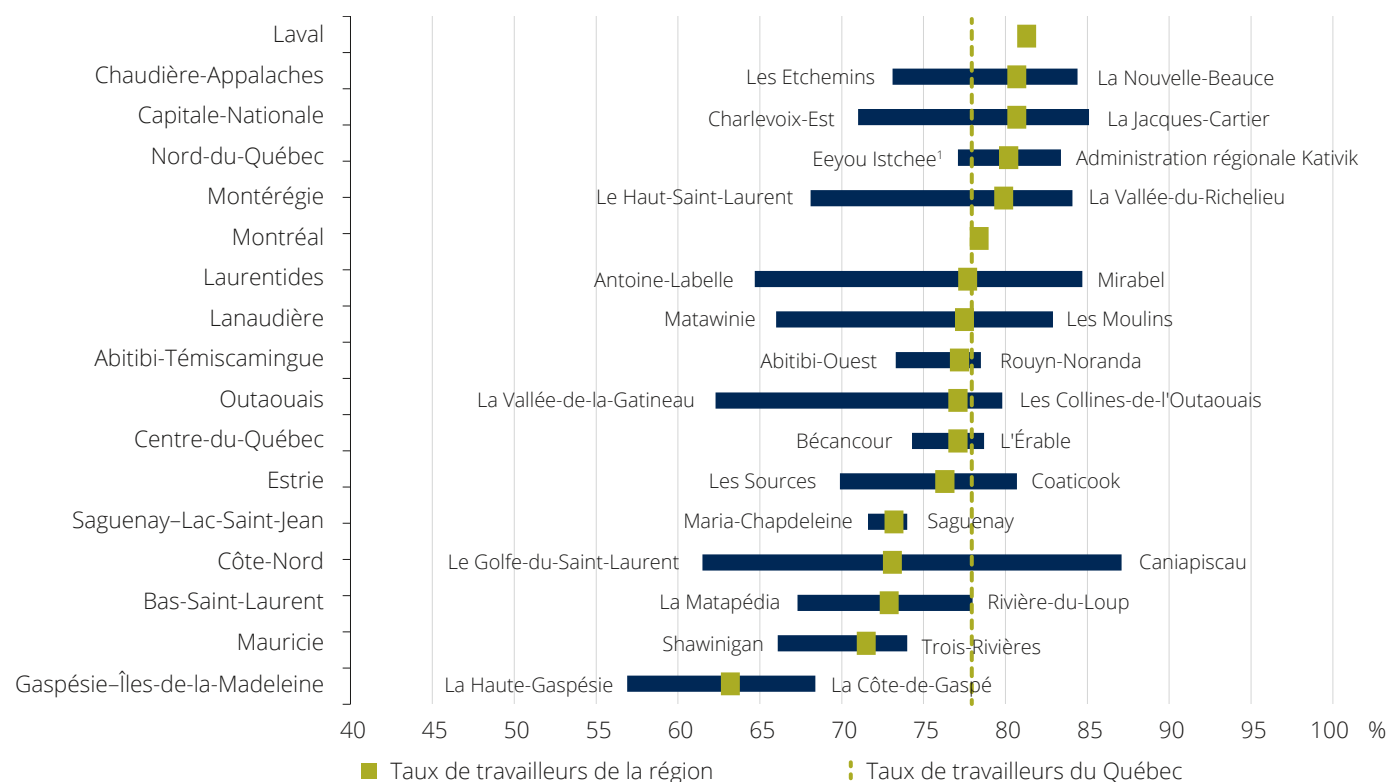
Faibles taux de travailleurs dans les régions éloignées des grands centres

En revanche, la majorité des MRC des régions du Bas-Saint-Laurent, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Côte-Nord, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et de la Mauricie se caractérisent par des taux de travailleurs nettement plus faibles que le taux québécois. Ce sont d'ailleurs deux MRC de la péninsule gaspésienne qui présentent les taux les plus bas au Québec, soit La Haute-Gaspésie (56,9 %) et Le Rocher-Percé (57,3 %).

Dans les MRC les plus septentrionales de l'Outaouais, des Laurentides et de Lanaudière, les taux de travailleurs sont, là aussi, parmi les plus faibles du Québec. Par contraste, dans ces mêmes régions, les MRC les plus méridionales montrent des taux généralement plus élevés, comme l'illustrent les figures 5 et 6.

Figure 5

Écarts entre les MRC affichant le plus bas et le plus haut taux de travailleurs de 25 à 64 ans pour chacune des régions administratives du Québec, 2018

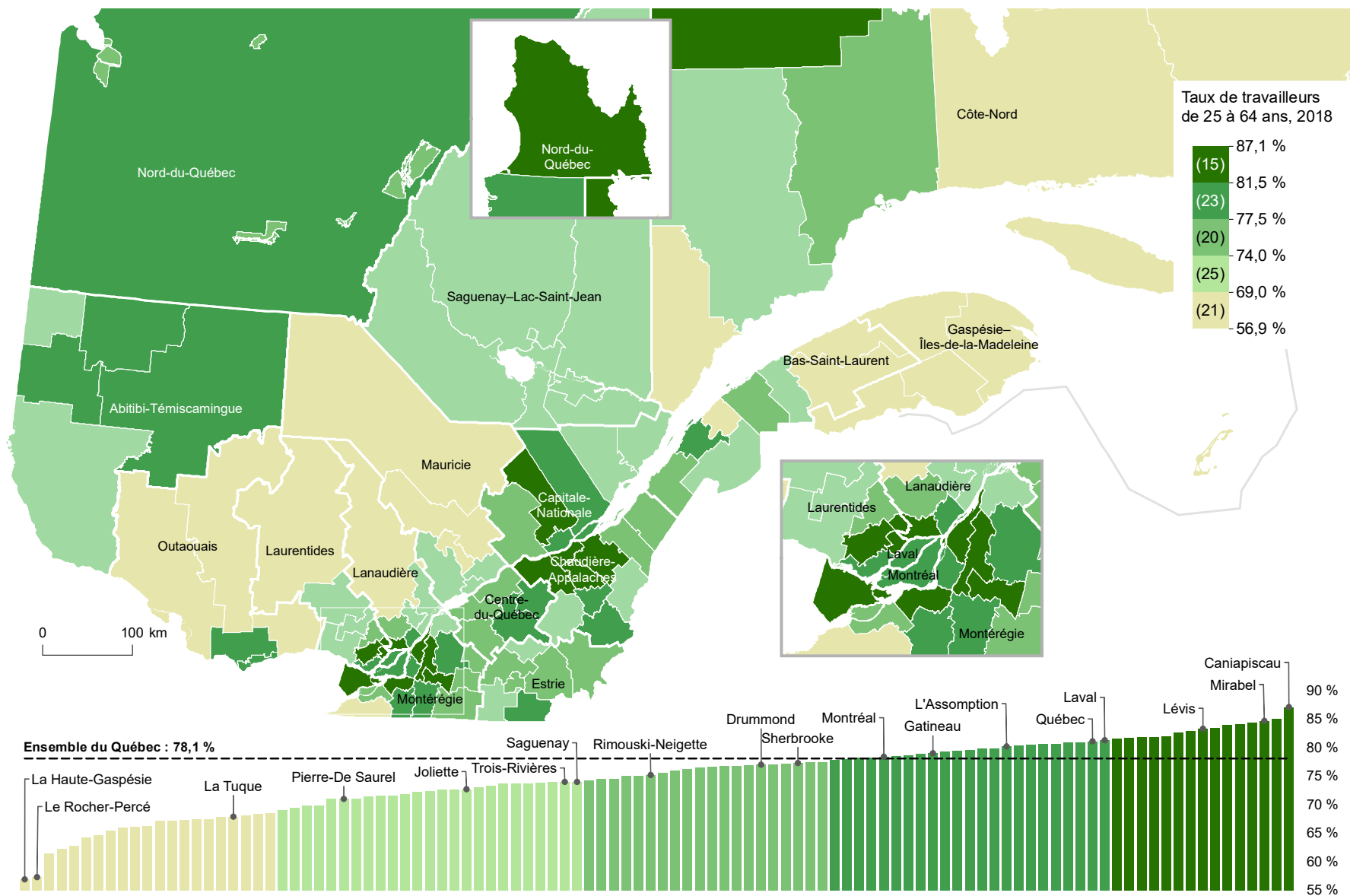


1. Nouveau toponyme officiel à venir.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

Figure 6

Taux de travailleurs de 25 à 64 ans, MRC du Québec, 2018



Sources : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec (données sur les taux de travailleurs).
Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Système sur les découpages administratifs (limites administratives).

La croissance des revenus d'emploi s'accélère

Selon les données provisoires, le revenu d'emploi médian des Québécois de 25 à 64 ans atteint 42 750 \$ en 2018, ce qui représente une progression de 4,1 % suivant celle de 2,8 % observée en 2017. Il s'agit de la plus forte hausse depuis 2007.

Toutes les MRC du Québec affichent une croissance du revenu d'emploi médian en 2018. Les hausses les plus importantes se concentrent principalement dans les MRC des régions éloignées des grands centres, comme le Bas-Saint-Laurent, le Saguenay-Lac-Saint-Jean, la Côte-Nord, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et l'Abitibi-Témiscamingue. Avec un bond de 9,1 %, la MRC de Minganie sur la Côte-Nord est celle qui connaît la hausse la plus prononcée au Québec, stimulée notamment par l'accroissement de l'activité minière. Cette augmentation contraste avec les baisses de 1,8 % et de 0,1 % enregistrées respectivement en 2016 et en 2017.

Par ailleurs, le Saguenay-Lac-Saint-Jean est la seule région administrative à voir l'ensemble de ses MRC connaître une croissance supérieure à celle observée au Québec en 2018. Avec des hausses de plus de 7 % de leur revenu d'emploi médian, les MRC de Maria-Chapdelaine, du Fjord-du-Saguenay et du Lac-Saint-Jean-Est sont celles qui affichent les augmentations les plus marquées dans la région.

À l'inverse, dans 36 MRC, le revenu d'emploi médian croît avec moins de vigueur que dans l'ensemble du Québec. Les MRC de Bécancour (+ 1,0 %) dans le Centre-du-Québec et de l'Administration régionale Kativik (+ 1,2 %) dans le Nord-du-Québec sont celles qui connaissent les hausses les plus modestes.

Avec un revenu d'emploi médian de 81 891 \$ en 2018, Caniapiscau se maintient en tête des MRC, position qu'elle occupe depuis au moins 2002, attribuable en grande partie aux salaires élevés des travailleurs du secteur minier. Elle est suivie de loin par Les Collines-de-l'Outaouais (55 325 \$) et La Jacques-Cartier (54 727 \$). Comme l'illustre la figure 8, les MRC affichant les revenus d'emploi médians les plus élevés se concentrent, encore une fois, dans les régions métropolitaines de Québec et d'Ottawa-Gatineau², ainsi que dans les régions administratives dont l'économie repose en bonne partie sur l'exploitation des ressources minières, comme la Côte-Nord et l'Abitibi-Témiscamingue. Les revenus d'emploi tendent également à être plus élevés dans les MRC des couronnes nord et sud de l'île de Montréal.

À l'inverse, la plupart des MRC de la péninsule gaspésienne, du Bas-Saint-Laurent et de l'est de l'Estrie ainsi que celles situées au nord des régions de l'Outaouais, des Laurentides, de Lanaudière et de la Mauricie font moins bonne figure et continuent de présenter un revenu d'emploi nettement plus faible que la médiane québécoise. Tout comme en 2017, c'est la MRC du Rocher-Percé (27 478 \$) qui affiche le revenu d'emploi médian le plus faible au Québec.

Les disparités de revenu demeurent importantes dans certaines régions

Les différences de revenu entre les MRC varient considérablement d'une région à l'autre, comme en témoigne la figure 7. En 2018, l'écart le plus important entre les MRC d'une même région est observé sur la Côte-Nord. Dans cette région côtière, la différence est de plus de 52 000 \$ entre la MRC qui présente le revenu d'emploi médian le plus élevé, Caniapiscau, et celle affichant le revenu le plus faible, Le Golfe-du-Saint-Laurent.

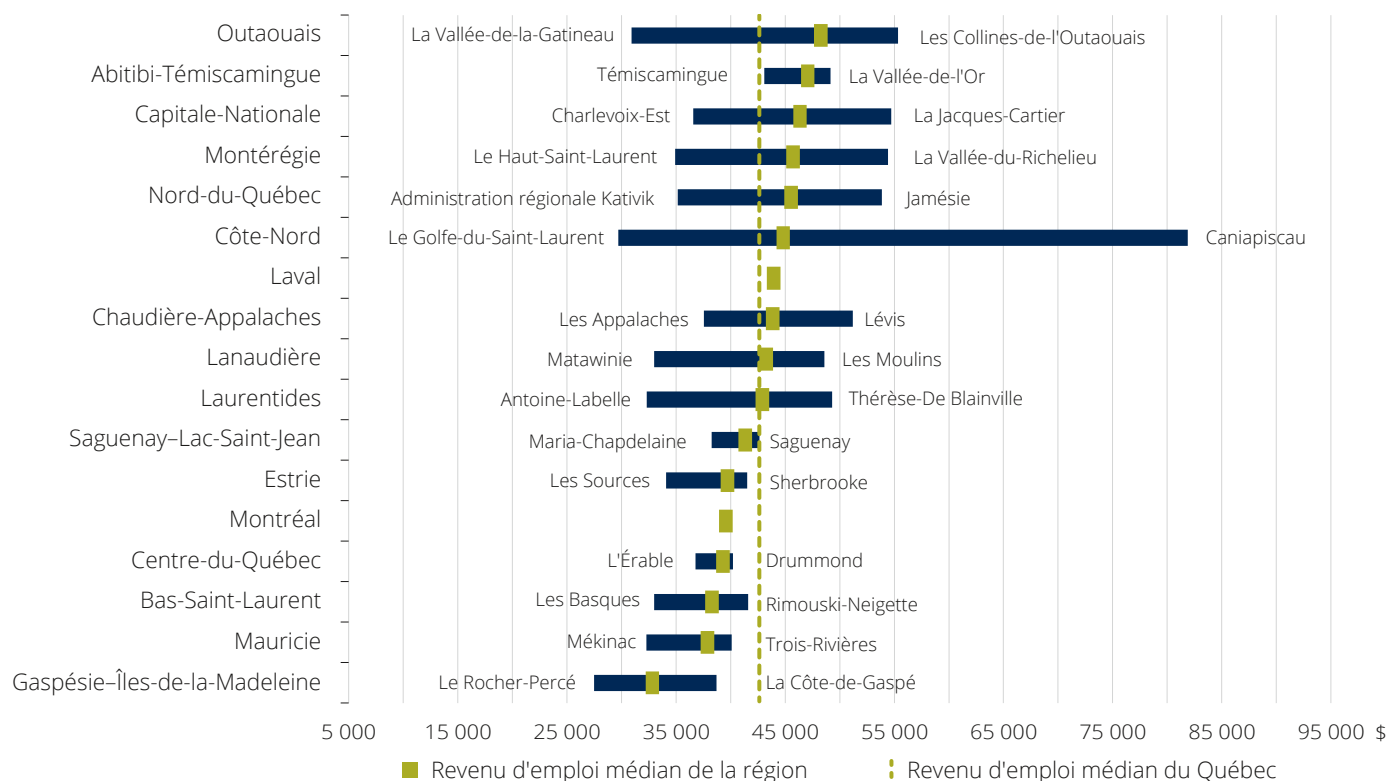
Les régions de l'Outaouais et de la Montérégie présentent, elles aussi, mais dans une moindre mesure, un clivage territorial important. Dans l'Outaouais, la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau affiche un revenu d'emploi médian inférieur de plus de 24 000 \$ à celui de la MRC des Collines-de-l'Outaouais. Pour ce qui est de la Montérégie, les différences de revenus d'emploi sont substantielles, notamment entre les MRC situées non loin de l'île de Montréal, comme La Vallée-du-Richelieu, Roussillon ainsi que Marguerite-D'Youville, et celles qui sont les plus éloignées, telles que Le Haut-Saint-Laurent et Acton.

En revanche, les régions du Centre-du-Québec et du Saguenay-Lac-Saint-Jean continuent de se distinguer par un niveau de revenu relativement homogène. Dans chacune de ces deux régions, l'écart de revenu est de moins de 4 400 \$ entre la MRC qui présente le revenu médian le plus élevé et celle où il est le plus faible.

2. Partie québécoise de la RMR d'Ottawa-Gatineau.

Figure 7

Écarts entre les MRC affichant le revenu d'emploi médian le plus faible et le plus élevé chez les 25 à 64 ans pour chacune des régions administratives du Québec, 2018



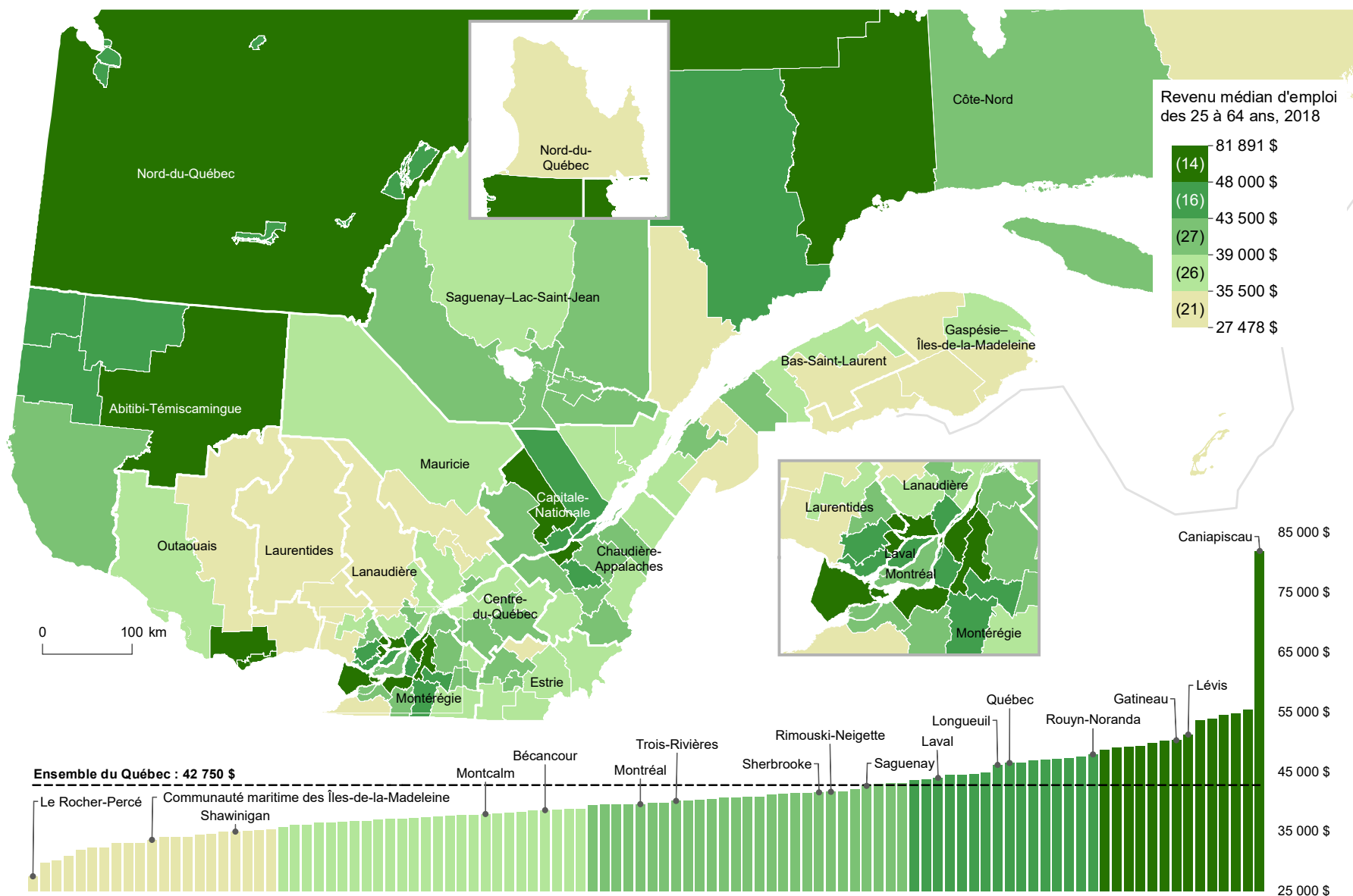
Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

Références bibliographiques

- PICOT, Garnett, et Andrew HEISZ (2000). « Le marché du travail des années 1990 », [En ligne], produit n° 11F0019MPE au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Statistique Canada, 42 p. [publications.gc.ca/collections/Collection/CS11-0019-148F.pdf].
- STATISTIQUE CANADA (2018). *Guide de l'Enquête sur la population active, 2018*, [En ligne], produit n° 71-543-G au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Statistique Canada, 93 p. [www150.statcan.gc.ca/n1/pub/71-543-g/71-543-g2018001-fra.htm].
- STATISTIQUE CANADA (2017). « L'économie du partage au Canada », [En ligne], *Le Quotidien*, produit n° 11-001-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Statistique Canada, p. 1-8. [www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/170228/dq170228b-fra.pdf].
- STATISTIQUE CANADA (2016). *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, [En ligne], produit n° 98-301-X2016001 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Statistique Canada, 510 p. [www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/index-fra.cfm].

Figure 8

Revenu d'emploi médian des 25 à 64 ans, MRC du Québec, 2018



Sources : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec (données sur le revenu d'emploi médian).
Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Système sur les découpages administratifs (limites administratives).

Comparaisons avec les estimations annuelles de l'Enquête sur la population active (EPA)

Malgré des différences conceptuelles, le nombre et le taux de travailleurs produits par l'ISQ, à partir des données fiscales de Revenu Québec, ressemblent à plusieurs égards aux données sur l'emploi et le taux d'emploi tirées de l'Enquête sur la population active (EPA) réalisée par Statistique Canada. L'EPA, qui est une enquête ménage réalisée à partir d'un échantillon¹, fournit notamment des estimations mensuelles et annuelles à l'échelle des provinces et des régions administratives, et constitue la principale source d'information utilisée par les analystes du marché du travail. Quant aux données sur le nombre et le taux de travailleurs, elles représentent la seule source d'information permettant de suivre annuellement l'évolution du marché du travail pour des échelles géographiques aussi fines que celle des MRC.

Dans la présente section, les estimations de l'ISQ seront comparées avec celles de l'EPA afin de voir quelles sont les différences et les similitudes entre les tendances exprimées par les données produites par l'ISQ, à partir des données fiscales, et celles de l'EPA, à l'échelle du Québec et de certaines régions administratives.

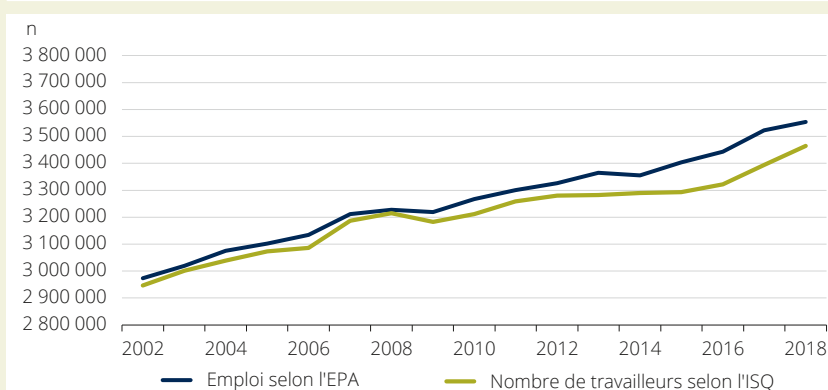
À l'échelle québécoise, les estimations de l'EPA et celles du nombre de travailleurs produites par l'ISQ, chez les 25 à 64 ans, suivent des tendances convergentes à long terme, comme l'illustre la figure 9. D'ailleurs, les deux indicateurs que sont l'emploi et le nombre de travailleurs sont en phase avec les cycles économiques. Par exemple, lors de la récession de 2008-2009, l'emploi et le nombre de travailleurs étaient en baisse, avant de renouer avec la croissance en 2010. En termes de niveau, l'emploi selon l'EPA demeure toutefois plus élevé que le nombre de travailleurs estimé par l'ISQ. L'écart entre les deux sources de données est en moyenne de 1,7 % pour la période de 2002 à 2018, et il s'explique principalement par des différences conceptuelles et de mesure.

Pour leur part, le taux de travailleurs estimé par l'ISQ et le taux d'emploi produit par Statistique Canada restent voisins pour la même période. L'écart moyen entre les deux taux n'est que de 0,3 point de pourcentage entre 2002 et 2018.

Suite à la page 13

Figure 9

Comparaison entre l'emploi selon l'EPA et le nombre de travailleurs produit par l'ISQ, 25-64 ans, ensemble du Québec, 2002-2018



Sources : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.
Statistique Canada, *Enquête sur la population active*. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Figure 10

Comparaison entre le taux d'emploi selon l'EPA et le taux de travailleurs estimé par l'ISQ, 25-64 ans, ensemble du Québec, 2002-2018



Sources : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.
Statistique Canada, *Enquête sur la population active*. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

1. Pour plus de renseignements sur la méthode d'échantillonnage de l'EPA, veuillez consulter le [Guide de l'Enquête sur la population active](#) de Statistique Canada.

Par région, les estimations annuelles de l'EPA sont plus volatiles

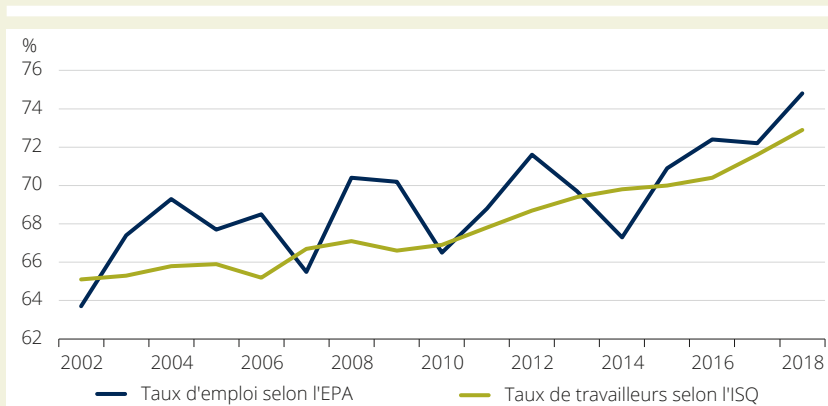
À l'échelle régionale, les estimations de l'EPA sont nettement plus volatiles d'une année à l'autre que celles de l'ISQ, particulièrement dans les régions administratives les moins peuplées. C'est le cas, entre autres, dans le Bas-Saint-Laurent et le Centre-du-Québec, où les estimations de l'emploi et du taux d'emploi fluctuent considérablement d'une année à l'autre, tandis que les indicateurs du marché du travail de l'ISQ évoluent de façon relativement stable de 2002 à 2018, comme en témoignent les figures 11 et 12. Il faut comprendre que les estimations régionales de l'EPA sont sujettes à une plus grande variabilité que celles produites pour l'ensemble de la province. Cela s'explique essentiellement par la taille d'échantillon de l'EPA qui est relativement faible à l'échelle infraprovinciale.

Contrairement à celles de l'EPA, les estimations de l'ISQ ne sont pas entachées d'erreurs dites d'échantillonnage puisqu'elles sont établies à partir de données fiscales des particuliers. Cette source de données administratives couvre d'ailleurs la quasi-totalité de la population âgée de 25 à 64 ans, ce qui n'est évidemment pas le cas de l'EPA, qui est une enquête-échantillon². En date du 31 juillet 2019, un peu moins de 4,2 millions de particuliers³ de 25 à 64 ans avaient produit une déclaration de revenus pour l'année d'imposition 2018, ce qui représente 90 % de la population de ce groupe d'âge au Québec. Avec un tel niveau de couverture, les données fiscales s'apparentent davantage à celles qui seraient obtenues à partir d'un recensement de la population, ce qui permet à l'ISQ de produire des estimations annuelles de qualité, comportant moins de mouvements ou de variations annuelles irrégulières, et ce, pour des échelles géographiques relativement fines.

Suite à la page 14

Figure 11

Comparaison entre le taux d'emploi selon l'EPA et le taux de travailleurs estimé par l'ISQ, 25-64 ans, Bas-Saint-Laurent, 2002-2018



Sources : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.
Statistique Canada, *Enquête sur la population active*. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Figure 12

Comparaison entre l'emploi selon l'EPA et le nombre de travailleurs produit par l'ISQ, 25-64 ans, Centre-du-Québec, 2002-2018



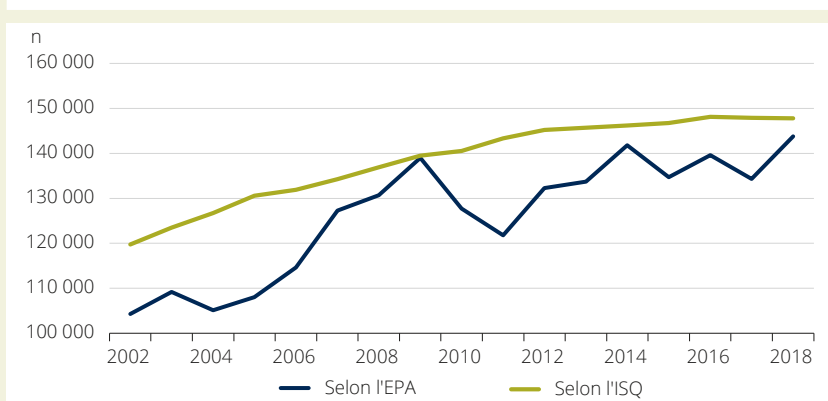
Sources : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.
Statistique Canada, *Enquête sur la population active*. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

- La taille de l'échantillon de l'EPA au Québec était de 10 185 ménages en 2018.
- Un certain nombre de particuliers produisent leur déclaration de revenus avec plusieurs mois de retard. Les données de ces retardataires sont imputées par l'ISQ à l'aide d'une méthode déterministe.

Les estimations de l'EPA⁴ sont également sujettes à une plus grande variabilité pour certains sous-groupes de la population active, dont celui des travailleurs autonomes. En effet, alors que les estimations sur le nombre de travailleurs autonomes dans les entreprises non constituées en société produites par l'ISQ varient très peu d'une année à l'autre, celles de l'EPA évoluent de manière plus saccadée, tant chez les femmes que chez les hommes au Québec, comme l'illustrent les figures 13 et 14.

Figure 13

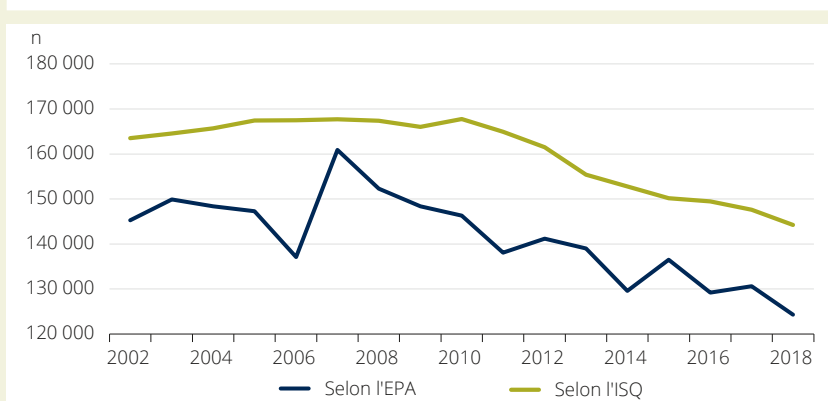
Comparaison entre le nombre de travailleurs autonomes de 25 à 64 ans dans les entreprises individuelles tiré de l'EPA et celui produit par l'ISQ, femmes, ensemble du Québec, 2002-2018



Sources : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.
Statistique Canada, *Enquête sur la population active*. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Figure 14

Comparaison entre le nombre de travailleurs autonomes de 25 à 64 ans dans les entreprises individuelles tiré de l'EPA et celui produit par l'ISQ, hommes, ensemble du Québec, 2002-2018



Sources : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.
Statistique Canada, *Enquête sur la population active*. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4. Bien qu'elle comporte certaines limites, l'EPA a l'avantage de fournir des estimations relativement rapidement. En effet, les estimations annuelles sont publiées par Statistique Canada seulement une ou deux semaines après la fin de l'année de référence. En revanche, en raison des délais accordés aux particuliers pour produire leur déclaration de revenus et du volume d'information à traiter, les estimations du marché du travail tirées des données fiscales de Revenu Québec sont publiées de 11 à 17 mois après la fin de l'année de référence.

Tableau 1

Nombre et taux de travailleurs ainsi que revenu d'emploi médian, 25-64 ans, MRC du Québec classées par régions administratives, 2017 et 2018

Code MRC ¹ par régions administratives		Nombre de travailleurs			Taux de travailleurs			Revenu d'emploi médian		
		2017 ^r	2018 ^p	Variation 2018/2017	2017 ^r	2018 ^p	Écart 2018-2017	2017 ^r	2018 ^p	Variation 2018/2017
		n		%	%	pts de %		\$		%
01	Bas-Saint-Laurent	72 476	72 668	0,3	71,6	72,9	1,3	36 446	38 279	5,0
07	La Matapédia	6 050	6 039	-0,2	66,3	67,3	1,0	32 282	34 071	5,5
08	La Matanie	7 132	7 077	-0,8	66,6	67,8	1,2	35 305	37 185	5,3
09	La Mitis	6 408	6 376	-0,5	67,9	69,1	1,2	34 391	35 748	3,9
10	Rimouski-Neigette	21 883	22 026	0,7	73,9	75,2	1,3	39 598	41 613	5,1
11	Les Basques	2 794	2 803	0,3	67,4	68,5	1,1	31 115	32 981	6,0
12	Rivière-du-Loup	13 580	13 735	1,1	76,4	78,0	1,6	38 875	40 750	4,8
13	Témiscouata	6 756	6 733	-0,3	68,2	69,4	1,2	32 900	34 592	5,1
14	Kamouraska	7 873	7 879	0,1	74,4	75,6	1,2	35 681	37 407	4,8
02	Saguenay-Lac-Saint-Jean	103 673	104 858	1,1	71,6	73,2	1,6	38 976	41 328	6,0
91	Le Domaine-du-Roy	11 289	11 432	1,3	70,1	71,8	1,7	37 143	39 416	6,1
92	Maria-Chapdelaine	8 948	8 968	0,2	70,0	71,6	1,6	35 355	38 248	8,2
93	Lac-Saint-Jean-Est	19 626	19 851	1,1	70,9	72,6	1,7	38 009	40 743	7,2
941	Saguenay	55 133	55 693	1,0	72,5	74,0	1,5	40 516	42 627	5,2
942	Le Fjord-du-Saguenay	8 677	8 914	2,7	70,7	72,7	2,0	36 932	39 814	7,8
03	Capitale-Nationale	311 590	316 798	1,7	79,7	80,7	1,0	44 412	46 355	4,4
15	Charlevoix-Est	5 583	5 543	-0,7	70,0	71,0	1,0	35 048	36 581	4,4
16	Charlevoix	4 839	4 857	0,4	73,2	74,0	0,8	36 285	37 753	4,0
20	L'Île-d'Orléans	2 726	2 664	-2,3	79,5	80,9	1,4	44 032	47 057	6,9
21	La Côte-de-Beaupré	12 165	12 501	2,8	78,9	79,6	0,7	45 729	47 538	4,0
22	La Jacques-Cartier	21 620	22 089	2,2	84,8	85,1	0,3	52 368	54 727	4,5
23	Québec	242 784	247 121	1,8	80,0	81,1	1,1	44 576	46 438	4,2
34	Portneuf	21 873	22 023	0,7	76,7	77,5	0,8	40 965	42 925	4,8
04	Mauricie	96 337	97 286	1,0	70,4	71,5	1,1	36 718	37 865	3,1
35	Mékinac	4 109	4 005	-2,5	67,1	67,4	0,3	30 816	32 293	4,8
36	Shawinigan	16 172	16 426	1,6	64,5	66,1	1,6	33 900	34 961	3,1
371	Trois-Rivières	50 025	50 764	1,5	72,8	74,0	1,2	38 973	40 093	2,9
372	Les Chenaux	7 340	7 377	0,5	72,9	73,7	0,8	36 568	38 067	4,1
51	Maskinongé	13 680	13 707	0,2	70,5	71,5	1,0	34 657	36 049	4,0
90	La Tuque	5 011	5 007	-0,1	66,7	67,9	1,2	36 163	37 098	2,6
05	Estrie	123 404	125 567	1,8	75,2	76,3	1,1	37 998	39 705	4,5
30	Le Granit	8 095	8 029	-0,8	74,7	75,1	0,4	35 299	37 017	4,9
40	Les Sources	4 768	4 782	0,3	69,1	69,9	0,8	32 830	34 102	3,9
41	Le Haut-Saint-François	8 587	8 701	1,3	73,2	74,5	1,3	33 961	36 040	6,1
42	Le Val-Saint-François	12 435	12 520	0,7	76,2	77,2	1,0	38 872	41 363	6,4
43	Sherbrooke	62 994	64 897	3,0	75,8	77,3	1,5	39 945	41 519	3,9
44	Coaticook	7 460	7 493	0,4	79,9	80,7	0,8	35 100	36 518	4,0
45	Memphrémagog	19 065	19 145	0,4	73,4	73,7	0,3	36 770	38 672	5,2
06	Montréal	829 925	858 641	3,5	76,9	78,4	1,5	38 085	39 555	3,9
66	Montréal	829 925	858 641	3,5	76,9	78,4	1,5	38 085	39 555	3,9
07	Outaouais	157 196	160 743	2,3	76,2	77,1	0,9	46 091	48 261	4,7
80	Papineau	7 970	7 937	-0,4	66,7	67,4	0,7	32 708	34 416	5,2
81	Gatineau	115 832	119 107	2,8	78,0	79,0	1,0	48 415	50 233	3,8
82	Les Collines-de-l'Outaouais	22 255	22 813	2,5	79,3	79,8	0,5	52 542	55 325	5,3
83	La Vallée-de-la-Gatineau	6 724	6 595	-1,9	62,2	62,3	0,1	29 528	30 927	4,7
84	Pontiac	4 415	4 291	-2,8	64,4	64,3	-0,1	34 440	36 466	5,9

Suite à la page 16

Tableau 1 (suite)

Nombre et taux de travailleurs ainsi que revenu d'emploi médian, 25-64 ans, MRC du Québec classées par régions administratives, 2017 et 2018

Code MRC ¹ par régions administratives	Nombre de travailleurs			Taux de travailleurs			Revenu d'emploi médian		
	2017 ^r	2018 ^p	Variation 2018/2017	2017 ^r	2018 ^p	Écart 2018-2017	2017 ^r	2018 ^p	Variation 2018/2017
	n		%	%	pts de %		\$		%
08 Abitibi-Témiscamingue	59 750	60 200	0,8	76,0	77,2	1,2	44 703	47 065	5,3
85 Témiscamingue	5 976	5 920	-0,9	72,7	73,7	1,0	40 588	43 096	6,2
86 Rouyn-Noranda	17 752	17 994	1,4	77,3	78,5	1,2	45 430	47 865	5,4
87 Abitibi-Ouest	7 654	7 637	-0,2	72,4	73,3	0,9	42 913	44 504	3,7
88 Abitibi	10 276	10 255	-0,2	77,4	78,2	0,8	44 012	47 019	6,8
89 La Vallée-de-l'Or	18 092	18 394	1,7	76,7	78,2	1,5	46 765	49 155	5,1
09 Côte-Nord	35 342	35 224	-0,3	71,6	73,1	1,5	42 563	44 817	5,3
95 La Haute-Côte-Nord	3 872	3 835	-1,0	65,8	67,2	1,4	32 895	35 053	6,6
96 Manicouagan	11 739	11 716	-0,2	70,3	71,6	1,3	42 963	44 519	3,6
971 Sept-Rivières	13 946	14 036	0,6	75,5	77,5	2,0	47 212	50 116	6,1
972 Caniapiscau	1 814	1 751	-3,5	86,5	87,1	0,6	76 994	81 891	6,4
981 Minganie	2 359	2 299	-2,5	65,9	67,2	1,3	36 214	39 514	9,1
982 Le Golfe-du-Saint-Laurent	1 612	1 587	-1,6	61,6	61,5	-0,1	28 405	29 706	4,6
10 Nord-du-Québec	16 441	16 575	0,8	80,1	80,2	0,1	43 384	45 533	5,0
991 Jamésie	6 221	6 182	-0,6	79,9	80,6	0,7	51 494	53 870	4,6
992 Administration régionale Kativik	4 775	4 821	1,0	83,9	83,4	-0,5	34 743	35 159	1,2
993 Eeyou Istchee ²	5 445	5 572*	2,3	77,4	77,1*	-0,3	41 482	44 777*	7,9
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	29 803	29 958	0,5	61,9	63,2	1,3	31 329	32 829	4,8
01 Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine	4 475	4 525	1,1	65,3	66,3	1,0	31 937	33 585	5,2
02 Le Rocher-Percé	5 191	5 187	-0,1	56,4	57,3	0,9	26 090	27 478	5,3
03 La Côte-de-Gaspé	6 265	6 322	0,9	67,1	68,4	1,3	37 077	38 713	4,4
04 La Haute-Gaspésie	3 317	3 268	-1,5	55,9	56,9	1,0	28 544	30 070	5,3
05 Bonaventure	5 808	5 862	0,9	63,8	65,5	1,7	32 043	34 058	6,3
06 Avignon	4 747	4 794	1,0	61,1	62,8	1,7	30 863	31 928	3,4
12 Chaudière-Appalaches	175 631	177 410	1,0	79,8	80,7	0,9	42 111	43 845	4,1
17 L'Islet	6 804	6 733	-1,0	75,4	76,0	0,6	37 140	38 531	3,7
18 Montmagny	8 556	8 578	0,3	74,9	76,2	1,3	38 007	39 688	4,4
19 Bellechasse	15 822	15 901	0,5	81,4	82,0	0,6	41 643	43 021	3,3
251 Lévis	63 354	63 956	1,0	82,8	83,3	0,5	49 180	51 183	4,1
26 La Nouvelle-Beauce	16 600	16 913	1,9	83,5	84,4	0,9	42 657	44 489	4,3
27 Robert-Cliche	7 622	7 683	0,8	79,2	80,4	1,2	37 939	39 473	4,0
28 Les Etchemins	6 037	6 095	1,0	71,9	73,1	1,2	36 305	37 701	3,8
29 Beauce-Sartigan	21 579	21 874	1,4	78,4	79,4	1,0	38 930	40 674	4,5
31 Les Appalaches	15 139	15 234	0,6	72,7	73,9	1,2	35 768	37 543	5,0
33 Lotbinière	14 118	14 443	2,3	81,1	81,9	0,8	38 923	41 189	5,8
13 Laval	181 875	186 021	2,3	80,3	81,3	1,0	42 390	43 941	3,7
65 Laval	181 875	186 021	2,3	80,3	81,3	1,0	42 390	43 941	3,7
14 Lanaudière	207 886	211 944	2,0	76,5	77,5	1,0	41 689	43 264	3,8
52 D'Autray	16 285	16 579	1,8	71,3	72,4	1,1	36 459	38 033	4,3
60 L'Assomption	53 395	53 976	1,1	79,4	80,2	0,8	45 248	46 831	3,5
61 Joliette	24 741	25 261	2,1	71,6	72,7	1,1	38 992	40 124	2,9
62 Matawinie	17 749	18 014	1,5	65,1	66,0	0,9	31 488	32 988	4,8
63 Montcalm	22 695	23 461	3,4	74,0	75,1	1,1	36 270	37 900	4,5
64 Les Moulins	73 021	74 653	2,2	82,0	82,9	0,9	46 581	48 593	4,3

Suite à la page 17

Tableau 1 (suite)

Nombre et taux de travailleurs ainsi que revenu d'emploi médian, 25-64 ans, MRC du Québec classées par régions administratives, 2017 et 2018

Code MRC ¹ par régions administratives		Nombre de travailleurs			Taux de travailleurs			Revenu d'emploi médian		
		2017 ^r	2018 ^p	Variation 2018/2017	2017 ^r	2018 ^p	Écart 2018-2017	2017 ^r	2018 ^p	Variation 2018/2017
		n		%	%	pts de %		\$		%
15	Laurentides	250 635	255 668	2,0	76,9	77,7	0,8	41 146	42 905	4,3
72	Deux-Montagnes	44 085	44 686	1,4	79,9	80,9	1,0	44 571	46 458	4,2
73	Thérèse-De Blainville	68 789	69 823	1,5	81,0	81,7	0,7	47 517	49 304	3,8
74	Mirabel	25 345	26 481	4,5	83,9	84,7	0,8	45 480	47 206	3,8
75	La Rivière-du-Nord	54 632	56 374	3,2	75,8	76,8	1,0	39 832	41 348	3,8
76	Argenteuil	11 919	12 084	1,4	69,1	69,8	0,7	33 667	35 300	4,9
77	Les Pays-d'en-Haut	16 116	16 227	0,7	71,0	71,1	0,1	34 915	37 053	6,1
78	Les Laurentides	17 867	18 130	1,5	71,5	72,2	0,7	31 304	33 071	5,6
79	Antoine-Labelle	11 882	11 863	-0,2	63,8	64,7	0,9	30 813	32 306	4,8
16	Montréal	645 814	658 695	2,0	79,1	79,9	0,8	43 903	45 720	4,1
46	Brome-Missisquoi	22 788	23 290	2,2	75,7	76,9	1,2	37 021	38 797	4,8
47	La Haute-Yamaska	35 590	36 256	1,9	75,8	76,8	1,0	38 935	40 434	3,8
48	Acton	6 087	6 067	-0,3	75,7	76,6	0,9	35 379	36 686	3,7
53	Pierre-De Saurel	18 367	18 496	0,7	69,9	71,0	1,1	39 730	41 666	4,9
54	Les Maskoutains	35 705	36 111	1,1	78,5	79,3	0,8	39 754	41 252	3,8
55	Rouville	16 388	16 553	1,0	81,4	81,9	0,5	41 674	43 656	4,8
56	Le Haut-Richelieu	49 221	50 084	1,8	78,0	78,9	0,9	41 843	43 614	4,2
57	La Vallée-du-Richelieu	57 392	58 682	2,2	83,6	84,1	0,5	52 121	54 432	4,4
58	Longueuil	175 353	179 660	2,5	78,8	79,9	1,1	44 443	46 122	3,8
59	Marguerite-D'Youville	35 917	36 407	1,4	83,4	84,0	0,6	51 759	53 633	3,6
67	Roussillon	79 335	81 215	2,4	81,2	81,6	0,4	48 167	49 818	3,4
68	Les Jardins-de-Napierville	12 217	12 490	2,2	80,1	80,5	0,4	40 298	42 011	4,3
69	Le Haut-Saint-Laurent	8 283	8 281	-0,0	67,9	68,1	0,2	33 054	34 904	5,6
70	Beauharnois-Salaberry	25 137	25 815	2,7	73,4	74,5	1,1	38 840	40 598	4,5
71	Vaudreuil-Soulanges	68 034	69 288	1,8	82,2	82,6	0,4	47 200	49 032	3,9
17	Centre-du-Québec	95 796	96 972	1,2	75,9	77,1	1,2	37 749	39 292	4,1
32	L'Érable	9 154	9 239	0,9	77,5	78,7	1,2	35 541	36 767	3,4
38	Bécancour	7 863	7 858	-0,1	74,0	74,3	0,3	38 189	38 553	1,0
39	Arthabaska	28 460	28 824	1,3	76,6	77,8	1,2	37 748	39 450	4,5
49	Drummond	41 291	41 936	1,6	75,6	77,0	1,4	38 491	40 213	4,5
50	Nicolet-Yamaska	9 028	9 115	1,0	75,2	76,5	1,3	36 544	37 479	2,6
Ensemble du Québec		3 393 574	3 465 228	2,1	77,0	78,1	1,1	41 051	42 750	4,1

pts de % : Points de pourcentage.

1. Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2018. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.
2. Nouveau toponyme officiel à venir.

Note : Dans le présent tableau, les données sont accompagnées d'un astérisque (*) lorsque la MRC présente, pour une année donnée, un taux de couverture fiscale inférieur à 80 %. En raison d'une sous-couverture importante de la population, ces données doivent être interprétées avec prudence. Pour plus d'information sur le taux de couverture fiscale, veuillez consulter la section [Glossaire](#) du bulletin.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

Tableau 2

Nombre de travailleurs autonomes et taux de travailleurs autonomes, 25-64 ans, MRC du Québec classées par régions administratives, 2018

Code	MRC ¹ par régions administratives	Travailleurs autonomes	Variation 2018/2017	Taux de travailleurs autonomes ²
		n		%
	Ensemble du Québec	292 070	- 1,2	8,4
01	Bas-Saint-Laurent	5 051	- 4,4	7,0
07	La Matapédia	482	- 7,1	8,0
08	La Matanie	423	- 0,2	6,0
09	La Mitis	482	- 5,3	7,6
10	Rimouski-Neigette	1 382	- 5,5	6,3
11	Les Basques	266	- 4,3	9,5
12	Rivière-du-Loup	878	- 3,0	6,4
13	Témiscouata	563	0,4	8,4
14	Kamouraska	575	- 8,0	7,3
02	Saguenay-Lac-Saint-Jean	6 434	- 3,3	6,1
91	Le Domaine-du-Roy	752	- 5,5	6,6
92	Maria-Chapdelaine	671	- 4,8	7,5
93	Lac-Saint-Jean-Est	1 233	- 4,3	6,2
941	Saguenay	3 234	- 2,3	5,8
942	Le Fjord-du-Saguenay	544	- 2,7	6,1
03	Capitale-Nationale	21 614	- 2,1	6,8
15	Charlevoix-Est	377	- 6,7	6,8
16	Charlevoix	423	- 3,0	8,7
20	L'Île-d'Orléans	307	- 9,7	11,5
21	La Côte-de-Beaupré	891	- 6,1	7,1
22	La Jacques-Cartier	1 527	- 7,4	6,9
23	Québec	16 478	- 0,6	6,7
34	Portneuf	1 611	- 6,3	7,3
04	Mauricie	7 268	- 3,4	7,5
35	Mékinac	368	- 14,8	9,2
36	Shawinigan	1 219	- 0,2	7,4
371	Trois-Rivières	3 531	- 1,6	7,0
372	Les Chenaux	608	- 5,0	8,2
51	Maskinongé	1 311	- 6,0	9,6
90	La Tuque	231	- 7,2	4,6
05	Estrie	12 253	- 2,9	9,8
30	Le Granit	930	- 3,4	11,6
40	Les Sources	554	- 5,6	11,6
41	Le Haut-Saint-François	1 068	- 3,2	12,3
42	Le Val-Saint-François	1 178	- 7,0	9,4
43	Sherbrooke	5 155	0,4	7,9
44	Coaticook	1 038	- 5,3	13,9
45	Memphrémagog	2 330	- 5,6	12,2
06	Montréal	85 237	2,0	9,9
07	Outaouais	13 595	- 3,7	8,5
80	Papineau	949	- 10,0	12,0
81	Gatineau	9 064	- 1,2	7,6
82	Les Collines-de-l'Outaouais	2 404	- 6,1	10,5
83	La Vallée-de-la-Gatineau	694	- 11,5	10,5
84	Pontiac	484	- 10,0	11,3

Suite à la page 19

Tableau 2 (suite)

Nombre de travailleurs autonomes et taux de travailleurs autonomes, 25-64 ans, MRC du Québec classées par régions administratives, 2018

Code	MRC ¹ par régions administratives	Travailleurs autonomes	Variation 2018/2017	Taux de travailleurs autonomes ²
		n		%
08	Abitibi-Témiscamingue	3 203	- 6,5	5,3
85	Témiscamingue	390	- 13,9	6,6
86	Rouyn-Noranda	989	- 1,3	5,5
87	Abitibi-Ouest	431	- 11,3	5,6
88	Abitibi	557	- 5,4	5,4
89	La Vallée-de-l'Or	836	- 6,7	4,5
09	Côte-Nord	1 489	- 5,6	4,2
95	La Haute-Côte-Nord	187	- 4,6	4,9
96	Manicouagan	504	- 7,2	4,3
971	Sept-Rivières	558	- 3,1	4,0
972	Caniapiscau	40	- 13,0	2,3
981	Minganie	84	- 8,7	3,7
982	Le Golfe-du-Saint-Laurent	116	- 6,5	7,3
10	Nord-du-Québec	304	- 13,1	1,8
991	Jamésie	232	- 9,4	3,8
992	Administration régionale Kativik	34	- 26,1	0,7
993	Eeyou Istchee ³	38*	- 20,8	0,7
11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	2 217	- 7,6	7,4
01	Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine	504	- 2,9	11,1
02	Le Rocher-Percé	316	- 13,2	6,1
03	La Côte-de-Gaspé	379	- 4,1	6,0
04	La Haute-Gaspésie	218	- 11,0	6,7
05	Bonaventure	445	- 9,4	7,6
06	Avignon	355	- 8,0	7,4
12	Chaudière-Appalaches	13 364	- 2,9	7,5
17	L'Islet	632	- 3,4	9,4
18	Montmagny	560	- 6,7	6,5
19	Bellechasse	1 231	- 6,0	7,7
251	Lévis	3 892	0,3	6,1
26	La Nouvelle-Beauce	1 327	- 3,8	7,8
27	Robert-Cliche	654	- 4,2	8,5
28	Les Etchemins	602	- 0,3	9,9
29	Beauce-Sartigan	1 843	- 4,2	8,4
31	Les Appalaches	1 382	- 2,9	9,1
33	Lotbinière	1 241	- 5,5	8,6
13	Laval	15 958	1,1	8,6
14	Lanaudière	17 383	- 1,8	8,2
52	D'Autray	1 474	- 6,4	8,9
60	L'Assomption	4 130	- 0,6	7,7
61	Joliette	1 993	- 2,4	7,9
62	Matawinie	1 964	- 5,4	10,9
63	Montcalm	2 066	- 4,1	8,8
64	Les Moulins	5 756	0,9	7,7

Suite à la page 20

Tableau 2 (suite)

Nombre de travailleurs autonomes et taux de travailleurs autonomes, 25-64 ans, MRC du Québec classées par régions administratives, 2018

Code	MRC ¹ par régions administratives	Travailleurs autonomes	Variation 2018/2017	Taux de travailleurs autonomes ²
		n		%
15	Laurentides	24 615	- 2,3	9,6
72	Deux-Montagnes	3 427	- 3,4	7,7
73	Thérèse-De Blainville	6 055	- 2,0	8,7
74	Mirabel	2 426	6,0	9,2
75	La Rivière-du-Nord	5 049	- 1,3	9,0
76	Argenteuil	1 338	- 6,9	11,1
77	Les Pays-d'en-Haut	2 608	- 6,5	16,1
78	Les Laurentides	2 534	- 2,0	14,0
79	Antoine-Labelle	1 178	- 7,2	9,9
16	Montérégie	53 986	- 2,0	8,2
46	Brome-Missisquoi	2 873	- 1,6	12,3
47	La Haute-Yamaska	3 071	- 0,7	8,5
48	Acton	699	- 7,7	11,5
53	Pierre-De Saurel	1 386	- 0,6	7,5
54	Les Maskoutains	2 995	- 3,8	8,3
55	Rouville	1 378	- 5,6	8,3
56	Le Haut-Richelieu	3 915	- 4,3	7,8
57	La Vallée-du-Richelieu	4 866	- 0,8	8,3
58	Longueuil	15 049	0,7	8,4
59	Marguerite-D'Youville	2 404	- 6,3	6,6
67	Roussillon	5 541	- 1,5	6,8
68	Les Jardins-de-Napierville	1 022	- 9,2	8,2
69	Le Haut-Saint-Laurent	1 030	- 11,3	12,4
70	Beauharnois-Salaberry	1 815	- 0,5	7,0
71	Vaudreuil-Soulanges	5 942	- 2,8	8,6
17	Centre-du-Québec	8 099	- 3,7	8,4
32	L'Érable	943	- 3,4	10,2
38	Bécancour	728	- 4,2	9,3
39	Arthabaska	2 468	- 4,2	8,6
49	Drummond	3 132	- 2,2	7,5
50	Nicolet-Yamaska	828	- 7,6	9,1

1. Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2018. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.

2. Pourcentage des travailleurs autonomes dans les entreprises non constituées en sociétés par rapport au nombre total de travailleurs (employés et travailleurs autonomes).

3. Nouveau toponyme officiel à venir.

Note : Dans le présent tableau, les données sont accompagnées d'un astérisque (*) lorsque la MRC présente, pour une année donnée, un taux de couverture fiscale inférieur à 80 %. En raison d'une sous-couverture importante de la population, ces données doivent être interprétées avec prudence. Pour plus d'information sur le taux de couverture fiscale, veuillez consulter la section [Glossaire](#) du bulletin.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

Glossaire

Nombre de déclarants

Personnes de 25 à 64 ans ayant produit une déclaration de revenus (formulaire TP-1) auprès de Revenu Québec, qui étaient vivantes à la fin de l'année et dont l'adresse de résidence habituelle est au Québec.

Nombre de travailleurs

Personnes âgées de 25 à 64 ans qui occupaient un emploi au cours d'une année donnée, qu'elles aient été employées ou travailleuses autonomes, et pour lesquelles une déclaration de revenus a été produite auprès de Revenu Québec. Les personnes qui étaient en emploi mais qui n'étaient pas au travail, comme celles qui se sont prévaluées du congé parental offert par le Régime québécois d'assurance parentale, sont également considérées dans le nombre de travailleurs.

L'estimation du nombre de travailleurs est établie en fonction des revenus d'emploi déclarés par chaque particulier (se rapporter à la définition du revenu d'emploi médian pour voir ce qui est considéré comme un revenu d'emploi). Ces revenus de travail sont ensuite rapportés à l'ensemble des montants déclarés au titre de revenus d'emploi, d'assurance-emploi ajustés, d'aide financière de dernier recours et de retraite. Ainsi, selon cette méthode, un particulier qui a déclaré, pour une année donnée, 20 000 \$ en revenus d'emploi et 20 000 \$ en revenus d'assurance-emploi ajustés ne sera considéré en emploi que la moitié de l'année et sera donc comptabilisé comme 0,5 travailleur. En revanche, un particulier qui a déclaré uniquement des revenus d'emploi comptera pour 1,0 travailleur.

Catégorie de travailleurs

Les travailleurs sont répartis dans deux catégories, mutuellement exclusives, soit ceux qui travaillent pour autrui (les employés) et ceux qui travaillent à leur compte (les travailleurs autonomes).

- Les **employés** englobent les particuliers qui ont effectué un travail pour le compte d'un employeur moyennant un salaire ou un traitement en espèces. Sont également inclus dans cette catégorie les propriétaires d'entreprises constituées en société ayant reçu un salaire ou un traitement en espèces.
- Les **travailleurs autonomes** englobent les particuliers qui exploitent une entreprise individuelle ou exercent une profession à titre de propriétaire unique ou de membre d'une société de personnes.

Revenu d'emploi médian

Valeur centrale, exprimée en dollars, séparant en deux parties égales un groupe donné de travailleurs ayant des revenus d'emploi. La première partie regroupe les travailleurs ayant un revenu inférieur à la médiane et la seconde, les travailleurs ayant un revenu supérieur à la médiane.

Le revenu d'emploi, tel que défini par l'ISQ, comprend les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les corrections des revenus d'emploi, les autres revenus d'emploi, les prestations d'assurance salaire, les prestations du Programme de protection des salariés, les prestations du Régime québécois d'assurance parentale ainsi que les revenus nets des entreprises individuelles, y compris ceux provenant d'une société de personnes. Sont soustraites du revenu d'emploi les dépenses et déductions liées à l'emploi.

Taux de travailleurs

Nombre de travailleurs, exprimé en pourcentage du nombre de déclarants de 25 à 64 ans.

Taux de couverture fiscale

Pourcentage de la population ayant produit une déclaration de revenus auprès de Revenu Québec pour une année et un groupe d'âge donnés. En général, plus de 90 % de la population de 25 à 64 ans produit chaque année une déclaration de revenus au Québec. Dans le présent bulletin, les données sont accompagnées d'un astérisque (*) lorsqu'une MRC présente un taux de couverture inférieur à 80 %, soit un taux nettement plus faible que le taux québécois. La sous-couverture fiscale peut être attribuable aux facteurs suivants :

- Un certain nombre de particuliers ne produisent pas de déclaration de revenus puisqu'ils n'ont pas d'impôt à payer ou parce qu'ils ne souhaitent pas demander de crédits d'impôt provinciaux ou de remboursements fiscaux.
- La méthode de géocodage utilisée pour produire les estimations annuelles de la population à l'échelle des MRC est différente, à plusieurs égards, de celle utilisée pour répartir géographiquement les particuliers ayant produit une déclaration de revenus.
- La presque totalité des adresses inscrites dans les fichiers de Revenu Québec correspond à l'adresse de résidence du particulier. Toutefois, certaines personnes n'indiquent pas leur lieu de résidence comme adresse de correspondance, mais plutôt l'adresse du comptable ou du fiscaliste qui a rempli leur déclaration de revenus ou encore l'adresse du lieu d'affaires de leur entreprise, laquelle peut être située à l'extérieur de la MRC où se trouve leur résidence.

Vient de paraître

[Mines en chiffres – La production minérale au Québec en 2018](#) Avril 2020

[Bulletin manufacturier – Les destinations des biens fabriqués au Québec](#) Mars 2020

À paraître

Panorama des régions du Québec – Édition 2020 Automne 2020

Bulletin de l'indice de vitalité économique des territoires Décembre 2020

Tableaux statistiques d'intérêt

[Statistiques du marché du travail dans les MRC](#)

Abréviations et signes conventionnels

\$ En dollars
p Donnée provisoire
r Donnée révisée
n Nombre
% Pour cent

Notice bibliographique suggérée

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2020). *Évolution du marché du travail dans les MRC*, [En ligne], juillet, L'Institut, p. 1-22. [www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/bulletins/evolution-marche-travail-mrc-2020.pdf].

Ce bulletin est réalisé à l'Institut de la statistique du Québec par :

Stéphane Ladouceur

Direction des statistiques sectorielles et du développement durable :

Sylvain Carpentier

Avec la collaboration de :

Virginie Lachance, assistance technique

Sarah Bélanger, révision linguistique

Marie-Eve Cantin, mise en page

Maxime Keith, cartographie

© iStockphoto.com/urbancow

Pour plus de renseignements :

Centre d'information et de documentation
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone :
418 691-2401
1 800 463-4090 (Canada et États-Unis)

Courriel : regions@stat.gouv.qc.ca

Site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
3^e trimestre 2020
ISSN 2563-3600 (en ligne)

© Gouvernement du Québec
Institut de la statistique du Québec, 2020

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm